



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/450.888 ■ www.aglouvain.be

Convention de location de la salle Post

NOM DE L'ORGANISATION :

Organisme étudiant : **oui** - **non**¹

Personne de contact :

N° de téléphone :

Mail :

Date(s) de l'activité :

Type d'activité:

Date et heure de l'état des lieux d'entrée :

Date et heure de l'état des lieux de sortie :

Montant de la location :

- Initiative étudiante : Salle 70€ / j Cuisine 30€ / j Sono 10€
- Initiative non-étudiante : Salle 140€ / j Cuisine 60€ / j Sono 20€

Montant de la garantie locative :

- 75 € (locations courtes des kots à projets avec le cachet Organe)
- 350 € (locations courtes)

Demande de nettoyage : Oui – Non

Montant du nettoyage : 310,72€

Montant total :

En signant cette convention, l'organisateur reconnaît également avoir pris connaissance des conditions générales de locations du Post (disponibles sur le site internet de l'AGL) et s'engage à les respecter. L'organisateur reconnaît donc son entière responsabilité sur la salle Post et sur ce qu'elle contient (matériel fixe, mobile, etc.) à partir du moment de la remise des clés jusqu'à la reprise de celles-ci.

Date de signature de la convention : le/...../..... à Louvain-la-Neuve

Pour l'AGL:

Pour l'organisateur :

¹ En cas d'organisme non étudiant, l'organisateur affirme disposer d'une RC exploitation ou RC organisateur.